

RAPPORT D'ACTIVITE DU PAYS SISTERONAI-BUËCH ANNEE 2007



SOMMAIRE

I.	Renforcement de l'équipe technique en place	3
II.	L'animation territoriale	3
1.	<u>Coordination</u>	3
2.	<u>Suivi administratif et réglementaire de la démarche du Pays</u>	3
3.	<u>La communication</u>	3
4.	<u>L'évaluation du contrat de territoire 2004-2006</u>	3
5.	<u>La signature de la convention territoriale cadre avec l'Etat et la préparation des avenants financiers</u>	6
A.	<u>La convention territoriale cadre</u>	6
6.	<u>Les Etudes globales et projets mis en œuvre sur le territoire</u>	7
A.	<u>Le développement numérique</u>	7
B.	<u>L'étude de faisabilité d'un Système d'Information Géographique à l'échelle du Pays :</u>	7
C.	<u>la conduite d'une étude télésanté en lien avec le Pays Gapençais</u>	7
D.	<u>La plate forme de dématérialisation</u>	8
E.	<u>l'implantation de 8 points d'accès publics à internet :</u>	8
F.	<u>la création d'un portail internet/extranet du Pays Sisteronais-Buëch :</u>	9
G.	<u>L'étude de positionnement touristique du Pays et son plan d'actions</u>	9
H.	<u>Une étude de stratégie foncière du Pays</u>	10
7.	<u>L'animation du Conseil de Développement</u>	10
III.	Les contributions du Pays aux autres politiques territoriales	11
1.	<u>Le suivi du programme Leader + au sein du GAL Préalpes-Provençales</u>	11
2.	<u>La préparation de la candidature au programme LEADER 2007-2013 :</u>	11
3.	<u>Le Pôle d'Excellence Rurale « Un itinéraire interactif dans le Pays Sisteronais-Buëch »</u>	12
4.	<u>La diffusion d'appels à projets pour renforcer la dynamique territoriale</u>	12
IV.	Bilan financier de l'association pour l'exercice 2007	13
V.	Rapport du commissaire aux comptes pour l'exercice 2007.....	16

I. Renforcement de l'équipe technique en place

Le 1^{er} juillet 2007 Monsieur Benjamin TOCON a été recruté en qualité de chargé de mission pour un contrat à durée déterminée de 6 mois. Il rejoint les deux techniciens, Karine TOCON MANUEL, directrice, et Thibaut ELAPHOS, assistant technique chargé de mission.

II. L'animation territoriale

1. Coordination

L'année 2007 a été une année de transition pour le Pays. Le Contrat de Plan Etat Région 2000-2006 (CPER) s'est achevé, et avec lui le contrat de territoire signé avec le Pays et les partenaires Etat, Région et Départements pour la période 2004-2006.

L'association du Pays réalise un travail de coordination entre les partenaires institutionnels, les techniciens des EPCI du Pays et les porteurs de projets, notamment pour la bonne mise en œuvre des opérations, la préparation de la convention territoriale cadre et la conduite des études stratégiques.

2. Suivi administratif et réglementaire de la démarche du Pays

- ✚ Elaboration des documents nécessaires au suivi de la démarche avec les partenaires institutionnels.
- ✚ Travail administratif et de coordination
- ✚ Animation des comités techniques
- ✚ Animation du conseil de développement
- ✚ Elaboration des dossiers de demande de subvention et suivi des Dossiers
- ✚ Gestion comptable.
- ✚ Evaluation de démarche Pays et des contrats

3. La communication

Sur l'année 2007, l'association du Pays a travaillé à l'amélioration de sa politique de communication à travers :

- ✚ l'édition et la diffusion du N°6 de la gazette du Pays,
- ✚ la participation du Pays à la foire expo de Sisteron
- ✚ la réalisation d'un site internet extranet Portail Pays. L'objectif de ce portail est d'inscrire le pays dans une stratégie de communication globale en fédérant l'ensemble des acteurs du territoire. L'idée est de mieux partager et transmettre, de centraliser et diffuser, de développer les usages des Technologies de l'information et de la communication, de faciliter l'accès à l'information aux citoyens et aux élus du Pays.

4. L'évaluation du contrat de territoire 2004-2006

Afin de définir sa stratégie d'aménagement et de développement local du Sisteronais-Buëch pour la période 2007-2013, une évaluation interne du contrat de territoire 2004-2006 a été réalisée. Ainsi, il a été dressé un bilan non exhaustif de l'action du Pays depuis la signature de sa charte de développement durable en 2002 qui fixaient les orientations stratégiques de la politique territoriale et qui avaient été concrétisées dans le contrat de territoire.

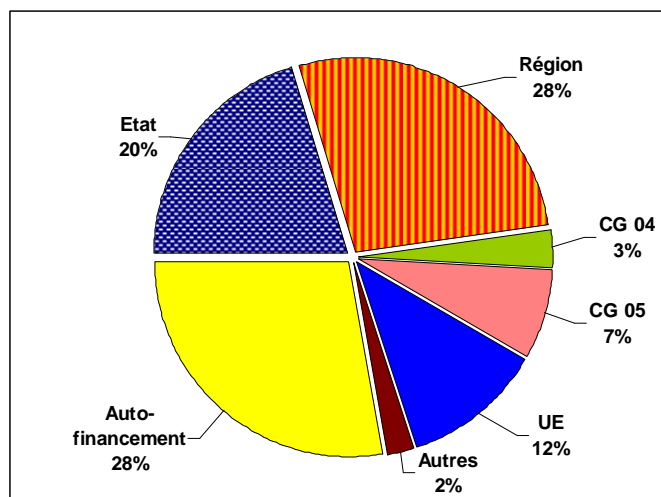
En synthèse de cette évaluation, il est ressorti que le contrat du Pays Sisteronais-Buëch 2004-2006 s'est :

- ✚ 80 projets inscrits, **69 projets réalisés** (et en cours de réalisation),
- ✚ **6,5 Millions d'Euros** investis sur le territoire,

Le Contrat du Pays a permis au Sisteronais-Buëch :

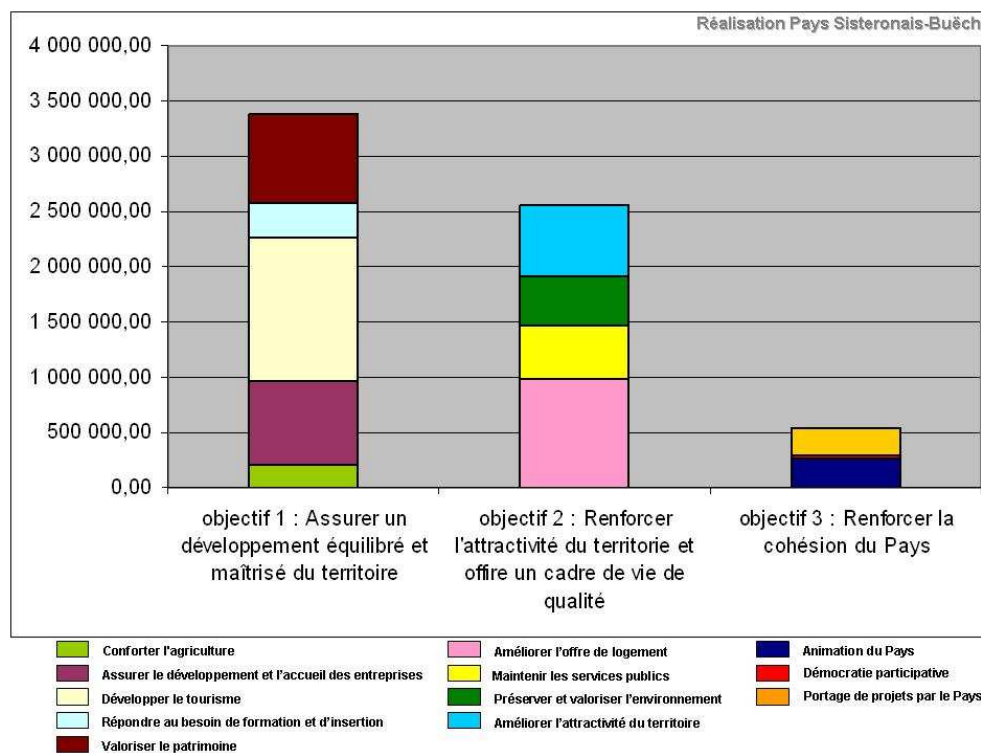
- ✚ d'améliorer son image et son attractivité,
- ✚ de développer le tourisme,
- ✚ de valoriser son patrimoine,
- ✚ de maintenir les services publics,
- ✚ d'assurer le développement et l'accueil d'entreprises.

Le Contrat du Pays a été financé :



La répartition des financements est à l'image des ambitions du Contrat de Pays. Avec **une participation Etat – Région qui s'élève à la moitié des crédits engagés**, et une faible intervention des crédits européens (à peine 12 %). Enfin, le poids de **l'investissement privé est négligeable** avec seulement 2 % des montants engagés.

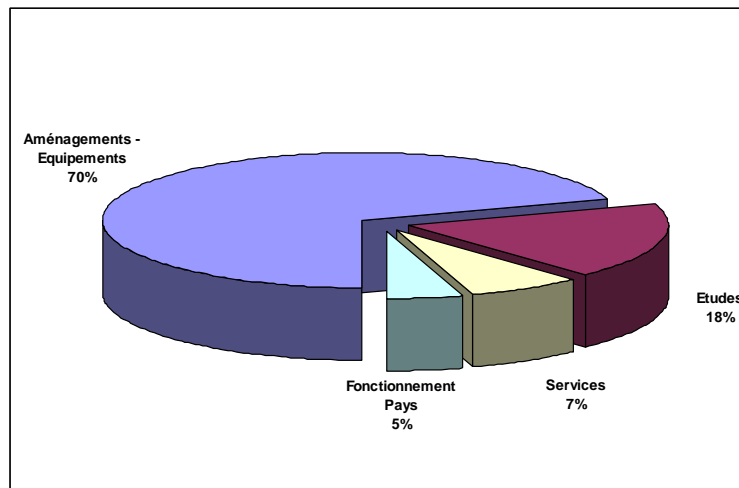
Le Contrat du Pays a concerné :



Sur les trois objectifs stratégiques du Contrat, deux accaparent à eux seuls près de 6 millions d'euros. Avec **3,4 millions d'euros**, l'**objectif n°1 – Assurer un développement équilibré et maîtrisé du territoire** – domine largement le programme d'actions du Contrat. L'objectif n°2 – *Renforcer l'attractivité du territoire et offrir un cadre de vie de qualité* – a lui occupé 2,6 millions d'euros, contre 0,5 millions pour l'objectif n°3 – *Renforcer la cohésion du Pays*.

Les mesures « **développer le tourisme** » (**1,2 millions d'euros**) et « **améliorer l'offre de logement** » (**1 millions d'euros**) sont celles qui ont mobilisés le plus de crédits. Les premiers crédits alloués spécifiquement à la « **Démocratie participative** », n'ont été obtenus qu'en 2006, ce qui explique leur faible importance sur ce graphique.

Le Contrat du Pays a soutenus des projets :

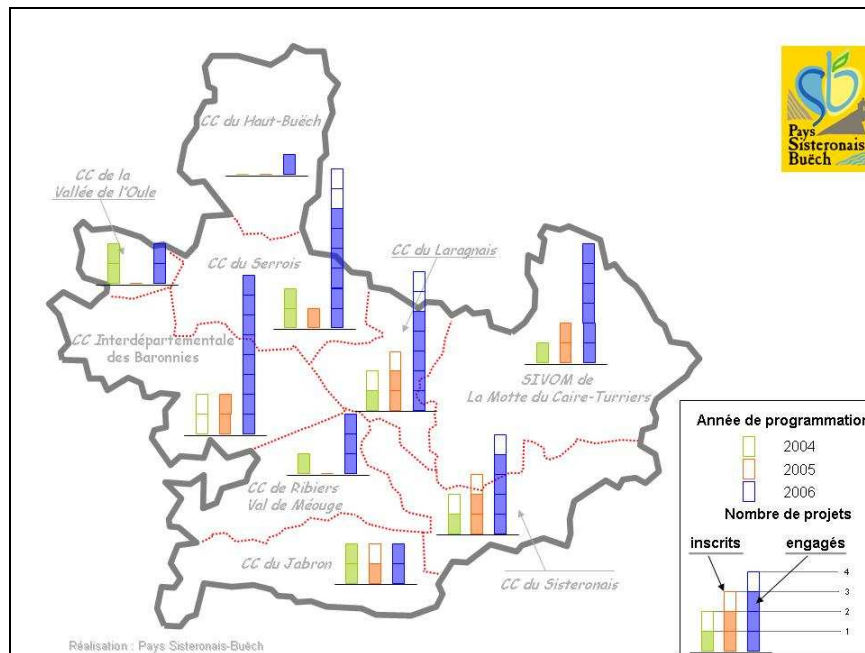


Point fort du Contrat, **les investissements d'aménagement et d'équipement représentent 70 %** du montant total engagé. Cette proportion marque une volonté de se saisir du Contrat pour intervenir directement sur le territoire.

La part des études est conséquente avec 18 % du coût total, contre **seulement 7 % alloués au développement de nouveaux services** à la population.

Enfin, **la structure porteuse du Pays a mobilisé 5 % des crédits** engagés, pour assurer son fonctionnement et son investissement direct.



Le contrat du Pays s'est réparti sur le territoire :



Avec cette représentation cartographique, on se rend compte de la **montée en puissance du nombre de projets** sur l'ensemble du territoire. Partout, le **saut quantitatif et qualitatif s'opère en 2006** : avec plus de projets inscrits et plus de projets réalisés.

Il s'en dégage une bonne perception de la **dynamique créée par le Contrat**. Au fil de son exécution, les territoires se sont saisis du Contrat pour porter leurs projets d'aménagement.

Le Contrat du Pays et ses objectifs :

-  Le Contrat, le Pays, ont partiellement atteint leurs objectifs.
-  Point fort, le développement de la coopération territoriale.

5. La signature de la convention territoriale cadre avec l'Etat et la préparation des avenants financiers

A. La convention territoriale cadre

Suite à l'évaluation, le Pays s'est attaché à élaborer sa nouvelle stratégie territoriale pour la période 2007-2009 autour de la convention territoriale cadre signée avec l'Etat, conformément aux nouveaux axes stratégiques du CPER qui visent à accroître la compétitivité des territoires ruraux. Cette contractualisation avec l'Etat a été signée en décembre 2007. Cela a permis au Pays Sisteronais-Buëch de préparer les « tableaux d'opérations 2008 » permettant de négocier des enveloppes FNADT, DGE, DDR et fonds européens pour le financement par l'Etat de ces opérations en 2008.

En 2008, le Pays va engager le travail de conventionnement avec la Région PACA autour d'un contrat d'aménagement Solidaire et de Développement Durable.

B. L'appui à l'animation du Pays

L'Etat finançait jusqu'en 2006 l'animation du Pays à hauteur de 40 000 €uros/an. Depuis 2007, Il a défini de nouveaux critères pour le financement de l'ingénierie des Pays. Ces critères sont les suivants :

- ⇒ Etude de faisabilité
- ⇒ Etude technique sur projet
- ⇒ Mise en réseau des acteurs, mutualisation autour du projet

Dans ce cadre, il est prévu une enveloppe de 30 000 €uros/an par Pays.

En attente d'un nouveau conventionnement, la Région a continué à verser une aide de 40 000 euros, et le département des Hautes Alpes 15 000 €.

6. Les Etudes globales et projets mis en œuvre sur le territoire

A. Le développement numérique

Le pays a soutenu les dossiers de demande de subvention pour chaque session de l'appel à projet « Territoire Numérique » :

- ✚ session de février 2007 : demande de subvention pour « l'extension de l'étude de faisabilité de projet télésanté du Pays Gapençais sur le Pays Sisteronais-Buëch ».
- ✚ Session avril 2007 : demande de subvention pour la « Diversification et amélioration de l'accès aux services publics : création d'un Relais de Services Publics sur le Sisteronais », portée par la Communauté de Communes du Sisteronais.
- ✚ Session novembre 2007 : dépôt de deux dossiers de demande de subventions portés par la Communauté de Communes interdépartementale des Baronnies :
 - « Extension de l'accès aux nouvelles technologies et de leur mise en réseau ».
 - « Chargé de mission Territoire Numérique »
 - Dépôt d'une note complémentaire pour le dossier de la communauté de communes du Sisteronais « Diversification et amélioration de l'accès aux services publics : création d'un Relais de Services Publics sur le Sisteronais » déposé à la session d'avril 2007.

B. L'étude de faisabilité d'un Système d'Information Géographique à l'échelle du Pays :

Cette étude permet d'approfondir l'un des axes de notre schéma numérique. Depuis plusieurs années, la question de mettre en place un SIG Pays fait débat. En ce sens, il a été décidé de conduire une étude de faisabilité. Elle a été conduite afin de connaître les possibilités, les intérêts et les coûts d'un tel outil pour les collectivités. Ses résultats sont disponibles auprès du Pays.

Lors de l'Assemblée Générale extraordinaire du 28 septembre 2007, il a été décidé que le projet serait mis en œuvre avec l'appui des EPCI du territoire. Un scénario a été proposé pour délibération aux collectivités du Pays.

Le coût de réalisation de l'étude :

Etude SIG		
Financeurs	Dépenses/recettes	part (%)
Région	6 400 €	29
Europe FEDER	11 182 €	50
Autofinancement	4 753 €	21
TOTAL	22 335 €	100

Cette action d'un coût total de 22 335 Euros, est financée à 79%, réparti comme suit 50% par l'Europe et 29% la Région. La part d'autofinancement est de 21% pris en charge par le Pays.

C. la conduite d'une étude télésanté en lien avec le Pays Gapençais

Cette étude permet d'approfondir l'un des axes du schéma de développement numérique. L'étude de télésanté a été conduite en trois phases :

1. Orientations stratégiques de la télésanté
2. Diagnostic organisationnel et informationnel
3. Les préconisations, intégrant les aspects médico-légaux :

Elle a permis de rencontrer les professionnels du secteur de la santé, du secteur médicosocial à travers le conseil de développement, pour faire remonter les besoins en matière de télésanté sur le territoire. Des actions pilotes issues de cette étude seront engagées dans les prochaines années, en partenariat avec le Pays Gapençais et le Comité d'Expansion Drac Buëch Durance (notamment avec la Polyclinique de Gap et la maison de rééducation à Turriers).

Le coût de réalisation de l'étude :

Etude télésanté		
Financeurs	Dépenses/recettes	Part (%)
Région	4 800 €	24
CG05	1 997 €	10
CG04	0 €	0
Europe	8 000 €	40
autofinancement	5 176 €	26
TOTAL	19 973 €	100

Cette action d'un coût total de 19 973 euros, est financée à 74%, réparti comme suit 40% par l'Europe, 24% par la Région et 10% par le CG 05. La part d'autofinancement est de 26% pris en charge par le Pays.

D. La plate forme de dématérialisation

Ce projet est une action qui émane du schéma de développement numérique, cette plate forme a été louée pour 3 ans par le Pays, elle est mise a disposition des collectivités et syndicats pour la publication des marchés publics, notamment les procédures formalisées (dont la dématérialisation est obligatoire règlementairement), mais également, des publications type MAPA (Marché à Procédure Adaptée). L'inscription à cet outil implique pour les collectivités et/ou syndicats de prendre un certificat de 10€ renouvelable chaque année à la charge de la collectivité. Des formations à l'utilisation de cette plate forme (prises en charge par le Pays) ont été dispensées à destination des techniciens et des élus du Pays en 2007. D'autres séances de formations seront proposées en fonction des besoins en 2008.

Dans le cadre de ce projet et parallèlement à cette plate forme, le pays a souscrit un abonnement à service public local pour une durée de 3 ans. Le lien sera disponible sur le site internet.

Le coût de réalisation de l'opération :

Plate forme dématérialisation		
Financeurs	Dépenses/recette	part (%)
Région	4 403 €	30
Europe	7 338 €	50
Autofinancement	2 935 €	20
TOTAL	14 676 €	100

Cette action d'un coût total de 14 676 euros, est financée à 80%, réparti comme suit 50% par l'Europe, 30% la Région. La part d'autofinancement est de 20% pris en charge par le Pays.

E. l'implantation de 8 points d'accès publics à internet :

Ce projet est une action qui émane du schéma de développement numérique. Le déploiement de cette opération a permis l'installation de 8 points d'accès publics à internet sur le territoire (au lieu des 6 prévus dans le dossier de candidature « territoires numériques »). L'inauguration officielle a eu lieu le lundi 8 octobre 2007 à Authon en présence de la Région PACA et des élus du Pays.

Pour information, voici la liste des 8 PAPIP : Les commerces multiservices d'Aspremont, de Monétier-Allemont et d'Orpierre, les auberges de Chateauneuf de Chabre et de Savournon, l'OIT la Motte-Turriers, le Bar de St Vincent/Jabron & le gîte des Monges à Authon.

Le coût de réalisation de l'opération :

Point d'Accès Publics à Internet		
Financeurs	Dépenses/recettes	part (%)
Région	6 660 €	25
Europe	11 100 €	41
Contrepartie privée	3 341 €	12
Autofinancement	5 794 €	22
TOTAL	26 895 €	100

Cette action, d'un coût total de 26 895 €, est financée à 78%, réparti comme suit 41% par l'Europe, 25% par la Région et 12% de contrepartie privée qui représente la participation des points d'accès. La part d'autofinancement est de 22% pris en charge par le Pays.


F. la création d'un portail internet/extranet du Pays Sisteronais-Buëch :

Ce projet a été lancé en fin d'année 2007. Sa mise en ligne est prévue pour mai 2008.

G. L'étude de positionnement touristique du Pays et son plan d'actions

Fort des potentialités de développement du tourisme, le Pays Sisteronais Buëch a en 2006 engagé une étude de positionnement touristique, avec pour objectif de définir une stratégie de développement et une meilleure identification de l'offre touristique sur le Pays. Le rendu de celle-ci s'est déroulé le 20 février 2007.


Dans la continuité de la dynamique engagée par cette étude, le Pays Sisteronais-Buëch a souhaité lancer les premières opérations issues du plan d'actions touristiques. Ainsi en 2007, ont été réalisés :

-  Le magazine touristique « Belles vacances dans le Pays Sisteronais-Buëch » : Paru le 1^{er} juin 2007, et tiré à 30 000 exemplaires, il a été diffusé localement par les Offices du Tourisme du territoire et des territoires voisins. Un nouveau numéro sera réalisé en 2008.

Le coût du magazine en 2007

MAGAZINE TOURISTIQUE		
Financeurs	Dépenses/recettes	part (%)
CG05	900 €	9
Autofinancement (apport EPCI)	8 717 €	91
TOTAL	9 617 €	100

Cette action, d'un coût total d'environ 9 617 euros, est financée à 9% par le conseil Général. La part d'autofinancement est de 91% pris en charge par le Pays

-  Le site Internet tourisme Provence des Montagnes : Engagé en 2007, il est en cours de création et sera disponible d'ici le mois de mai 2008. Ce projet a pour objectif de créer un portail touristique réunissant les 6 offices de tourisme du Pays ainsi que celui de Veynes autour d'une même appellation la Provence des Montagnes, la belle surprise.

H. L'étude de stratégie foncière du Pays

Elle a été lancée le 20 juin dernier. Prévues en trois phases, celle-ci a dans un premier temps consisté en l'analyse du territoire en s'appuyant sur des données cartographiques et sur les études déjà réalisées. Lors de cette première phase, le cabinet d'études a notamment rencontré le Conseil de Développement et les 9 conseils communautaires ou syndicaux.

Suite à la finalisation de ce diagnostic et à la définition de territoires à enjeux, un Comité de Pilotage devra définir au premier semestre 2008 une stratégie pour ces secteurs identifiés. Celle-ci permettra au cabinet d'études d'affiner une boîte à outils techniques et financières à destination des élus locaux. En ce sens, cette étude, à visée prospective pour le territoire, devra être exemplaire et présenter, outre le diagnostic et les secteurs à enjeux, des outils (schémas directeurs...) ou des pistes d'actions pour le Sisteronais-Buëch.

7. L'animation du Conseil de Développement

Durant l'année 2007, le Conseil de Développement a apporté son concours et accompagné les réflexions autour de l'étude foncière, de l'étude télésanté, et de la candidature du Pays au programme LEADER (voir paragraphe III.2.). En outre, celui-ci a organisé :

- ✚ La première édition de la fête du Pays les 2 et 3 juin 2007
- ✚ Une journée d'action autour du thème de l'eau avec le REE 05
- ✚ Le travail de 3 commissions : « vie locale », « tourisme et patrimoine », « développement durable »

Le bilan financier 2007 du Conseil de développement : l'action de conseil de développement a nécessité un budget de 23000 € subventionné à 80% par la Région PACA. L'autofinancement étant pris en charge par le Pays. Un rapport d'activité spécifique au conseil de développement est annexé à ce dossier pour information.

Enfin, ce dernier a travaillé à l'élaboration de son plan d'action pour l'année 2008 :

- ✚ Remobilisation du Conseil de développement après la période électorale
- ✚ Organisation d'une fête du Pays le 7 et 8 juin 2008
- ✚ Organisation d'autres événementiels (journée bois énergie, bénévolat...)
- ✚ Mise en place de commissions : « vie locale », « tourisme, culture et patrimoine », « Economies d'énergies, développement durable »
- ✚ Réflexion sur le règlement intérieur au Conseil de développement
- ✚ Assurer le suivi du programme LEADER si la candidature du Pays est retenue.

Pour son animation, le conseil de développement du Pays Sisteronais Buëch bénéficie d'une subvention régionale de 25 000 euros.

III. Les contributions du Pays aux autres politiques territoriales

Outre le travail d'animation du territoire, l'association du Pays Sisteronais-Buëch s'inscrit et apporte sa contribution aux autres politiques territoriales :

1. Le suivi du programme Leader + au sein du GAL Préalpes-Provençales

Comme les années précédentes, la mission du Pays s'est située à deux niveaux :

- ✚ L'information et l'assistance aux porteurs de projet de son territoire dans le cadre de LEADER+,
- ✚ la participation de l'équipe technique du Pays au comité technique qui prépare la validation des dossiers soumis au GAL Préalpes Provençales au titre du programme communautaire LEADER+. Celui-ci analyse les projets pour avis, avant décisions du comité de programmation.

Suite au déblocage d'une enveloppe supplémentaire de FEOGA, le GAL Préalpes-Provençales a reçu une dotation complémentaire de 92 400 €uros qui a été allouée à 41 dossiers en 2007. Le Pays Sisteronais-Buëch a bénéficié de cette dotation pour la réalisation de l'étude de mise en réseau de l'itinéraire interactif du Pôle d'Excellence Rurale.

2. La préparation de la candidature au programme LEADER 2007-2013 :

Souhaitant poursuivre la dynamique partenariale engagée entre les acteurs publics et privés de son territoire, l'Association du Pays Sisteronais-Buëch a décidé de présenter une candidature à l'appel à projets LEADER 2007-2013.

Suite à la rencontre des représentants des EPCI pour présenter le programme (fin 2006-début 2007), le premier semestre 2007 a été l'occasion de mobiliser les acteurs du territoire (élus, socioprofessionnels) autour de notre candidature (avec 3 tables rondes thématiques organisées par le Conseil de Développement) et de suivre les évolutions réglementaires du programme.

En septembre dès le lancement de l'appel à candidature, le Pays Sisteronais-Buëch a confié la mission de suivi de la préparation de cette candidature à un Comité de Pilotage regroupant élus et socioprofessionnels représentatifs du territoire. Celui-ci a été mobilisé à 6 reprises sur les quatre derniers mois de l'année, et deviendra le futur Comité de Programmation en cas de validation de la candidature.

Fort de cette mobilisation, le Pays Sisteronais-Buëch a construit une candidature LEADER, s'intégrant dans sa stratégie territoriale, qui a pour priorité d'inscrire notre Pays dans une démarche **d'éco-territoire** visant notamment à :

- garantir le « bien vivre » et la qualité environnementale,
- maintenir les populations en place et lutter contre l'isolement,
- accompagner la création de filières économiques « durables » et solidaires.

Le plan de développement favorisera ainsi les opérations en faveur de l'adaptabilité et/ou l'accessibilité aux services essentiels, et de l'optimisation et la diversification de l'économie locale. Le dispositif devra permettre d'appuyer et d'expérimenter des actions innovantes s'inscrivant dans cette démarche.

Notre dossier de candidature "*Le Pays Sisteronais-Buëch un éco-territoire en marche.*" a été remis au Secrétariat Général aux Affaires Régionales (en Préfecture de Région) le 11 janvier 2008. Nous connaissons dans le courant du mois d'avril 2008 le résultat de cet appel à candidature. Si

notre dossier est retenu, un conventionnement instaurera le Groupe d'Action Locale « Sisteronais-Buëch », qui assurera jusqu'en 2015 la gestion du dispositif LEADER et de l'enveloppe FEADER qui lui est dédiée.

3. Le Pôle d'Excellence Rurale « Un itinéraire interactif dans le Pays Sisteronais-Buëch »

Le Pays est labellisé Pôle d'Excellence Rurale pour la création d'un itinéraire interactif depuis le 21 juin 2006. Cette labellisation est le fruit d'une réflexion, depuis plusieurs années sur la protection et la valorisation de notre patrimoine rural. Celle-ci s'est construite autour de l'écomusée éclaté du Buëch, fil conducteur du projet.

Sur l'année 2007, le Pays a poursuivi son accompagnement aux maîtres d'ouvrages ayant un dossier inscrit dans ce Pôle notamment à travers l'organisation de Comités de Pilotage en lien avec les cofinanceurs.

Parallèlement à cet appui et au lancement de ces projets de réhabilitation/valorisation du patrimoine, le deuxième semestre 2007 a permis d'engager *une étude de mise en réseau de l'ensemble de l'itinéraire de valorisation du patrimoine du pôle d'excellence rurale du Pays Sisteronais-Buëch*. Les conclusions de cette étude seront disponibles à la fin 2008 et permettront d'accompagner la création de cet itinéraire. L'objectif sera que ce dernier s'appuie sur différents supports de communication afin de le rendre le plus ludique et interactif possible. En ce sens, les nouvelles technologies constitueront donc le principal enjeu de ce produit touristique, comme souligné dans le schéma de développement numérique.

Le coût de réalisation de l'étude

ETUDE PER		
Financiers	Recettes	part (%)
Région	20 000 €	36
Caisse des Dépôts et consignations	10 000 €	18
CG05	5 000 €	9
CG04	5 000 €	9
Europe	4 194 €	8
Autofinancement	11 000 €	20
TOTAL	55 194 €	100

Cette action, d'un coût total de 55 194 €, est financée à 80% par la Région (36%), la Caisse des Dépôts et consignations (18%), le Conseil Général 04 (9%), le Conseil Général 05 (9%) et l'Europe (8%), l'autofinancement de 20% reste à la charge du Pays soit 11 000 €.

4. La diffusion d'appels à projets pour renforcer la dynamique territoriale

Tout au long de l'année le Pays est destinataire de divers appels à projets (PAS, Activité de pleine nature, AGIR,...) qu'il diffuse à l'ensemble du territoire.

La participation régulière du Pays à des rencontres régionales et nationales permet de faire remonter des données et des renseignements essentiels à nos territoires.

IV. Bilan financier de l'association pour l'exercice 2007
BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2007 12			Exercice N-1 31/12/2006 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Concessions, Brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques Matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	11 189	5 409	5 780	6 120	339	5.54
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)						
Participations mises en équivalence							
Autres participations							
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières	230		230	230			
TOTAL I	11 419	5 409	6 010	6 350	339	5.34	
Comptes de liaison							
TOTAL II							
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN COURS						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	CREANCES (3)						
	Créances usagers et comptes rattachés	6 202		6 202		6 202	
	Autres créances	160 921		160 921	106 174	54 747	51.56
Valeurs mobilières de placement							
Instruments de trésorerie							
Disponibilités	220 264		220 264	247 971	27 707	11.17	
Charges constatées d'avance (3)	7 862		7 862	3 874	3 987	102.92	
TOTAL III	395 249		395 249	358 019	37 230	10.40	
Comptes de Régularisation	Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	406 668	5 409	401 259	364 368	36 891	10.12	

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1			
		31/12/2007	12	31/12/2006	12	Euros	%
FONDS ASSOCIATIFS	Fonds propres						
	Fonds associatifs sans droit de reprise						
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves :						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves						
	Report à nouveau	232 340		216 223		16 117	7.45
	RESULTAT DE L'EXERCICE (Excédents ou Déficits)	5 263		16 117		21 380	132.66
	Autres fonds associatifs						
	Fonds associatifs avec droit de reprise :						
	Apports						
	Legs et donations						
Résultats sous contrôle de tiers financeurs							
Ecarts de réévaluation							
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables							
Provisions réglementées							
Droit des propriétaires							
	TOTAL I	227 077		232 340		5 263	2.27
	Comptes de liaison						
	TOTAL II						
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges						
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement						
	Fonds dédiés sur autres ressources						
	TOTAL III						
DETTES (I)	Emprunts obligataires						
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)						
	Emprunts et dettes financières divers						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	14 797		7 529		7 267	96.52
	Dettes fiscales et sociales	22 025		4 188		17 836	425.84
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes	137 362		120 311		17 051	14.17
Instrument de trésorerie							
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance						
	TOTAL IV	174 183		132 029		42 154	31.93
	Ecarts de conversion passif (V)						
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	401 259		364 368		36 891	10.12

(1) Dont à plus d'un an

Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

174 183

45 849

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2007	31/12/2006	Euros	%
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue de Biens et Services				
CHIFFRE D'AFFAIRES NET				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation	240 463	289 397	48 933	16.91
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	10 961		10 961	
Collectes				
Cotisations	42 316	26 223	16 093	61.37
Autres produits	2 014	10 283	8 269	80.41
TOTAL I	295 754	325 903	30 149	9.25
CHARGES D'EXPLOITATION (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)				
Autres achats et charges externes	177 084	124 684	52 400	42.03
Impôts, taxes et versements assimilés	547	578	31	5.43
Salaires et traitements	70 848	48 648	22 200	45.63
Charges sociales	26 719	16 164	10 555	65.30
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	2 782	2 494	288	11.55
Sur immobilisations : dotations aux provisions				
Sur actif circulant : dotations aux provisions				
Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Subventions accordées par l'association				
Autres charges (2)				
TOTAL II	277 979	192 568	85 412	44.35
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	17 775	133 335	115 560	86.67
QUOTES-PARTS DE RESULTATS SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférents à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2007	12	31/12/2006	12	Euros	%
PRODUITS FINANCIERS						
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier						
Autres intérêts et produits assimilés	2 065		573		1 492	260.36
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
TOTAL V	2 065		573		1 492	260.36
CHARGES FINANCIERES						
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
TOTAL VI						
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)	2 065		573		1 492	260.36
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	19 840		133 908		114 069	85.18
PRODUITS EXCEPTIONNELS						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	206		2		205	NS
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
TOTAL VII	206		2		205	NS
CHARGES EXCEPTIONNELLES						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	59		28		32	114.16
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	165				165	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions						
TOTAL VIII	225		28		197	711.81
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	18		26		7	28.87
Impôts sur les bénéfices (IX)						
TOTAL PRODUITS (I+III+V+VII)	298 025		326 478		28 452	8.71
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX)	278 204		192 595		85 609	44.45
SOLDE INTERMEDIAIRE	19 821		133 882		114 061	85.20
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs						
- Engagements à réaliser sur ressources affectées	25 084		117 765		92 681	78.70
5. EXCEDENTS OU DEFICITS	5 263		16 117		21 380	132.66

Rapport du commissaire aux comptes pour l'exercice 2007